

Notice destinée aux Hospitalières et Hospitaliers, à lire avant de remplir votre bulletin d'inscription ... et à conserver

« Heureux vous les pauvres, car le Royaume de Dieu est à vous »

En participant au pèlerinage à Lourdes, il est proposé à l'Hospitalier de vivre l'expérience de la prière, de la fraternité et de la rencontre joyeuse avec nos frères malades ou fragiles.

En 2019, l'Hospitalité accueillera en pèlerinage des personnes dépendantes ou malades, traditionnellement prises en charge et logées à l'Accueil Notre-Dame (AND) et poursuivra l'action des années précédentes vis-à-vis des personnes plus autonomes logées en hôtel, mais qui ont besoin d'une aide fraternelle pour se déplacer en sécurité.

1 - Les Pèlerins accueillis :

Nous accueillons trois types de pèlerins avec des besoins d'accompagnement différents :

- **Les pèlerins « dépendants »** qui nécessitent des soins en chambre et une assistance médicale. Ils sont hébergés à l'Accueil Notre-Dame, établissement qui dispose de lits médicalisés et d'équipements médicaux.
- **Les pèlerins « autonomes »** dans leur vie quotidienne, logés en hôtel, mais qui ont besoin d'être accompagnés ou rassurés dans leurs déplacements.
- Les pèlerins avec un handicap mental, **les « Colombes »**. Ces personnes ont besoin d'écoute et aussi d'attentions au quotidien pour s'orienter, gérer leur argent ou leurs médicaments, écrire une carte postale ...

2 - Missions des Hospitaliers à l'Accueil Notre-Dame :

A l'Accueil Notre-Dame (AND), l'Hospitalier fait partie d'une équipe accomplissant son service soit en chambre soit à la salle à manger. Chaque équipe est encadrée par une (un) responsable.

- Missions spécifiques en chambre :
Aide à la toilette Transferts des pèlerins malades du lit au fauteuil Aide à l'habillage
Ménage et désinfection le dernier matin Gardes de nuit et gardes de jour
- Missions spécifiques à la salle à manger :
Préparation et desserte des tables Service des repas et aide aux pèlerins le nécessitant
Ménage
- Missions communes à tous les Hospitaliers de l'AND :
Roulage des fauteuils Ecoute et attention aux personnes accompagnées
Accompagnement dans les activités proposées (processions, cérémonies, catéchèse, etc.).

Les responsables d'équipe tiennent compte des préférences des Hospitaliers : chambre « femmes » ou « hommes », de leurs difficultés précisées dans la fiche d'inscription pour constituer les équipes.

3 - Missions des Hospitaliers en hôtel :

Ces Hospitaliers sont accompagnateurs des pèlerins, la journée, et peuvent être appelés à partager la chambre du pèlerin, la nuit. Ils sont au service des pèlerins et leur permettent de rejoindre les points de rendez-vous et de respecter les horaires du programme proposé par l'Hospitalité.

Les Hospitaliers et leurs pèlerins font partie d'un même groupe sous la conduite de responsables.

Les Hospitaliers, généralement en binôme, aident les pèlerins à se déplacer (tenir le bras ou pousser un fauteuil roulant lors des processions ou pour se rendre aux lieux de célébration éloignés), et se rendent disponibles dans cette mission d'attention, de bienveillance et d'écoute.

Remarque : Sur votre formulaire d'inscription, **vous pourrez ajouter, si nécessaire, un commentaire** pour nous indiquer des difficultés telles que pousser ou porter, des hésitations à pouvoir effectuer certains soins en chambre femmes ou hommes.

Hospitalier en hôtel, précisez si vous acceptez de partager la chambre d'un pèlerin.

Les équipes au service à l'Accueil Notre-Dame ou en hôtel sont constituées en amont de la réunion de formation du **23 mars 2019** et ne sont définitives qu'à l'issue de cette formation.

4 - Ecoutants-veilleurs :

Certains Hospitaliers peuvent être appelés à une mission spécifique d'attention et d'écoute : ce sont « Les écoutants-veilleurs ». Pour ce service, les personnes qui le souhaitent peuvent interroger l'Hospitalité ; des renseignements complémentaires leur seront alors donnés.

5 - Votre inscription :

Votre fiche d'inscription est à renvoyer à l'Hospitalité, à l'adresse mentionnée au bas de cette notice, accompagnée de votre paiement et de votre photo. Les règlements en liquide sont possibles et feront l'objet de reçus.

En vous inscrivant comme « Hospitalière / Hospitalier », vous vivrez votre pèlerinage en aidant et en accompagnant ces personnes fragiles à vivre leur propre démarche de pèlerin. Vous vivrez des temps forts de prière et de partage afin d'être les uns pour les autres, les uns avec les autres, en marche avec le Christ, sous le regard de tendresse de Marie.

Il s'agit bien d'un pèlerinage - et non d'un séjour touristique -, auquel vous vous inscrivez. La bonne marche du pèlerinage nécessite le respect des pèlerins, le respect de son propre engagement comme Hospitalier et le respect des horaires.

Vous connaîtrez aussi les marches de longue durée, les stations debout prolongées, les manifestations de foule, l'exposition prolongée au soleil (ou à la pluie), le sommeil de courte durée.

Lors de votre inscription, **Il est important que vous précisiez** le type de pèlerins que vous souhaitez accompagner ainsi que vos difficultés à remplir certaines missions telles que soulever des personnes, pousser ou réaliser certains soins.

6 - Réunion de formation organisée le 23 mars 2019 au centre Jean-Paul II – 1, rue Jean Mermoz à ERMONT. Elle a pour objectifs de rencontrer les responsables et les équipes, de découvrir le(s) pèlerin(s) que vous accompagnerez, de présenter le thème de l'année et le programme du pèlerinage.

Samedi matin : découverte de votre équipe d'Hospitaliers et de votre mission autour du responsable.

A midi : le déjeuner est pris en commun : c'est un repas partagé.

L'après-midi : présentation du thème de l'année et du programme du pèlerinage ; Informations pour le départ et le retour

7 - LES TARIFS

En €	Hôtels Florida et Stella			Hospitalet Pour service AND (10 lits)	Merci Marie pour les jeunes
	Chambre double	Chambre Triple	Chambre Single	Chambre 1 à 2 lits	Chambre 2 à 4 lits
Tarif normal¹	470 €	450 €	620 €	370 €	290 €
Réduction²	50	50	50	30	25
Tarif solidarité³	550 € (ou +)	550 € (ou +)	700 € (ou +)	450 € (ou +)	350 € (ou +)
Autre mode solidaire	Don, bénéficiant d'une déduction fiscale, établi à l'ordre de « ADP – Hospitalité » sur un chèque différent de ceux réglant le paiement du pèlerinage				

(3) Le tarif solidarité est suggéré aux personnes qui peuvent faire ce geste fraternel.

(2) La réduction s'applique à partir de la 2^{ème} personne inscrite (conjoint ou enfant)

(1) **Ce forfait inclut** : Le transport Aller-Retour Paris-Lourdes et tous les transferts sur place, l'hébergement en pension complète, l'assurance rapatriement, l'animation, la contribution au financement de l'accueil des malades. Les pèlerins qui choisissent de se rendre à Lourdes par leurs propres moyens sont considérés comme membres du pèlerinage au moment où ils ont rejoint leur lieu d'hébergement jusqu'au moment où ils le quittent. **Ne sont pas compris** : le pique-nique de l'aller en train ou car, le transport domicile - gare Montparnasse, les suppléments d'hôtel (boissons...).

8 - LES HOTELS

L'HOSPITALET est réservé aux hospitaliers en service à l'Accueil Notre-Dame (AND).

Nous disposons de 10 places en chambre double. Cet établissement est tout proche de l'Accueil Notre-Dame. Le confort est inférieur aux hôtels Florida et Stella. Les repas sont pris, midi et soir, au Self de l'Abri Saint-Michel (à l'entrée des Sanctuaires).

Hôtels FLORIDA et STELLA : pour Hospitaliers de l'Accueil Notre-Dame, accompagnateurs en hôtel et écoutants-veilleurs.

Ces deux hôtels sont voisins (50 m) et de même catégorie ; ils sont situés à 15 minutes à pied de l'Accueil Notre-Dame. Nous proposons principalement des chambres doubles, des chambres « triple » et, en nombre limité, des chambres particulières.

Maisons « MERCI MARIE » : Hébergement des jeunes Hospitaliers (17-28 ans environ).

Ce sont deux maisons de ville, situées près de l'Accueil Notre-Dame, maisons qui comportent une trentaine de couchages en chambres de 2 à 4 personnes. Des Hospitaliers prennent en charge l'organisation des repas, midi et soir, et la vie de la maisonnée, avec participation de tous les jeunes aux tâches ménagères. Pour tous les jeunes, la participation à l'Hospitalité est adaptée avec un service plus souple.

9 - LE VOYAGE

Car : Pour les Hospitaliers accompagnant les personnes malades en cars médicalisés : (30 Hospitaliers sont nécessaires pour accompagner les personnes malades ; proposez-vous dès votre inscription).

Départ le 21 ou le 22 avril à 20 h, de l'évêché de Pontoise, 16 chemin de la Pelouse. **Rendez-vous dès 16h30**. Possibilité de stationner sa voiture pendant le pèlerinage, à l'intérieur de l'évêché. L'arrivée à Lourdes est prévue le lendemain vers 8 h. **Si le départ avait lieu le 21, un car supplémentaire de 60 Hospitaliers devrait être affrété.**

Retour des cars médicalisés: Le départ de Lourdes est prévu le **26 avril**, vers 20 h, pour arriver le samedi vers 8 h à Pontoise.

Train :

Départ en Gare Montparnasse, le 22 avril 2019 - rendez-vous en gare Montparnasse (*les horaires n'ont pas encore été communiqués par la SNCF*)

Retour en Gare Montparnasse le 27 avril : prévu entre 15 h et 18 h. Chaque Hospitalier s'assurera que le pèlerin qu'il accompagne a été pris en charge par sa famille, le service PAM, ou par tout autre moyen avant de quitter la gare.

Notez que le transport domicile - gare Montparnasse (à l'aller comme au retour) et le pique-nique des Hospitaliers pour l'aller en train ne sont pas compris.

Les Hospitaliers qui peuvent covoiturer, accompagner des pèlerins ou d'autres Hospitaliers à la gare sont invités à en informer le secrétariat de l'Hospitalité pour une mise en relation.

10 - RESPONSABILITE

L'organisation des pèlerinages agit en tant qu'intermédiaire entre les pèlerins et les prestataires et ne peut en aucun cas être tenue pour responsable des accidents ou dommages survenus au cours du voyage ou du pèlerinage. **L'inscription au pèlerinage engage à participer aux activités proposées.**

Toute initiative prise en dehors du programme n'est pas couverte par notre assurance.

11 - DROIT A L'IMAGE

Sauf restriction explicite et acceptée par la direction des pèlerinages, l'inscription autorise la direction des pèlerinages à utiliser votre image ou celle du mineur inscrits sur des revues ou médias diocésains.

12 - ANNULATION

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée avec AR adressée (adresse ci-dessous) à la Direction des pèlerinages. Si l'annulation intervient :

- avant le 22 mars 2019, il sera retenu 25 % du montant total du forfait ;
- entre 23 et le 30 mars 2019, il sera retenu 50 % du montant total du forfait;
- entre le 1^{er} et le 14 avril 2019, il sera retenu 75 % du montant du forfait ;
- entre le 15 et le 22 avril 2019, il sera retenu 100 % du montant du forfait.

Si le voyage est interrompu ou abrégé de votre fait, et quel que soit le motif, il ne sera procédé à aucun remboursement.

La garantie annulation, incluse dans le forfait, couvre l'annulation pour cas de force majeure, c'est-à-dire :

- *en cas de maladie, accident ou décès de vous-même, de votre conjoint de droit ou de fait, de la personne vous accompagnant, de vos ascendants, descendants et/ou ceux de votre conjoint ou ceux de la personne vous accompagnant ; de vos frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, gendres, belles-filles. La garantie annulation ne fonctionne que si la maladie interdit formellement de quitter le domicile, nécessite des soins médicaux et empêche tout déplacement par ses propres moyens ;*
- *En cas d'incendie, dégâts des eaux, obligeant la personne à rester sur place, à condition que l'importance des dégâts nécessite votre présence et qu'il se soit produit dans les 18 h précédant votre départ.*

Cette garantie annulation est possible pour les motifs énumérés ci-dessus à l'exclusion de tout autre. Dans les cas susmentionnés, la Direction des pèlerinages étudiera le remboursement des frais d'annulation précisés ci-dessus sur présentation des justificatifs appropriés.

Evêché de Pontoise - Hospitalité Notre-Dame de Lourdes du diocèse de PONTOISE

16, chemin de la Pelouse - 95300 Pontoise

Permanence le lundi après-midi : ☎ 01 34 24 74 30 ; les autres jours : ☎ 06 07 85 23 64

Courriel : hospitalite95@catholique95.fr